

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Dax

Correspondant : Mme Elisabeth Bonjean, Maire, Rue Saint Pierre BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 47 55 80 11, Poste 103, courriel : [commande.publique@grand-dax.fr](mailto:commande.publique@grand-dax.fr)

Objet du marché : Prestations de services d'assurances

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- La présente consultation comprend trois variantes exigées pour chacun des lots. Elles sont détaillées sur chaque acte d'engagement. La réponse aux variantes exigées est obligatoire sous peine de rejet de l'offre.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 01 janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement des prestations sera réalisé selon les règles de la comptabilité publique et en application des dispositions de l'article 92 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, soit dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou de toute demande de paiement équivalente.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'entreprise d'assurance peut se présenter individuellement ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance (courtier ou agent général d'assurance). Dans ce dernier cas, l'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie et complète le formulaire DC1. L'intermédiaire indique ses coordonnées en précisant que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit également fournir les documents exigés pour la candidature (pour la société représentée et pour lui-même).

Une compagnie d'assurance ne peut proposer qu'un seul dossier de candidature et ne peut donc pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires, cette règle s'appliquant pour chaque lot considéré isolément.

Un intermédiaire d'assurance, agent général d'assurance ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance porteuse de risques et joindre le mandat de la compagnie qui habilite le signataire de l'offre.

Dans l'hypothèse d'une offre faisant appel à de la coassurance, cette dernière se traduisant comme un groupement de cotraitance sans solidarité, chaque porteur de risque accepte intégralement les pièces constitutives du dossier de consultation. Les engagements respectifs de l'apériteur et de chaque coassureur devront être clairement indiqués sur le formulaire de réponse. Une offre présentée dans cette hypothèse doit couvrir 100% des risques.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- Pour les agents généraux d'assurance, il sera également fourni une attestation de la compagnie valant mandat. Pour les courtiers dûment mandatés, il sera également fourni une copie du mandat pour agir de la compagnie qu'il présente.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Nature et étendue des garanties et des franchises au regard du cahier des clauses particulières appréciée au regard du mémoire technique (60 %)
- Conditions tarifaires sur la base de la durée totale du marché (30 %)
- Gestion et suivi des sinistres appréciée au regard du mémoire technique (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 14 décembre 2017 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17DX210

Renseignements complémentaires : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

La consultation est divisée en 2 lots, chaque lot faisant l'objet d'un marché séparé :

Lot 1 : Vol et transport de fonds

Lot 2 : Tous risques expositions

La durée globale d'exécution du marché est de 48 mois à compter du 1er janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2021 :

Période initiale de 12 mois, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018,

Reconductible tacitement 3 fois par périodes de 12 mois.

Conformément aux dispositions de l'article 22 du même décret n°2016-360, il est précisé qu'un précédent marché a été lancé antérieurement selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, portant sur les contrats d'assurance dommages aux biens, flotte automobile, responsabilité civile et risques statutaires.

A l'issue de l'analyse des offres et conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre à l'exception de ceux ayant proposé une offre inappropriée.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est à télécharger gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence et jusqu'à la date limite de réception des offres.

Les pièces du dossier sont téléchargeables gratuitement sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <https://marchespublics.landespublic.org>.

Les dossiers des candidats sont transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité. Ils pourront également être remis à la Direction des marchés publics contre récépissé (du lundi au vendredi - hors jours fériés -, de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30) à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Service de la Commande Publique

20, avenue de la gare - CS 10075

40102 DAX CEDEX

Il est précisé que le Service de la Commande Publique est un service mutualisé entre la Ville de DAX et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante :

Tribunal Administratif de Pau

Villa Nolibos - 50 Cours Lyautey

BP 543

64010 Pau Cédex

Tél. : 05.59.84.94.40

Télécopieur : 05.59.02.49.93

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 novembre 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :  
Correspondant : M. Beck Frantz , Ville de Dax, 20 avenue de la Gare CS 10075, 40102 Dax cedex, tél. :  
05 58 56 39 43, courriel : fbeck@grand-dax.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :  
Correspondant : Mme Bouille-Vagneur Marjory , Ville de Dax, 20 avenue de la Gare CS 10075, 40102  
Dax cedex, tél. : 05 47 55 80 11, courriel : commande.publique@grand-dax.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Assurance Vol et transport de fonds

Lot(s) 2 Assurance Tous risques expositions